



## Convocation et Rapport d'activité

le 11 septembre 2022



Cher(e)s ami(e)s porteurs de parts du Groupement Foncier Agricole Mutuel du Béarn,  
La prochaine Assemblée Générale ordinaire du GFAM Béarn aura lieu :

**le samedi 15 octobre 2022**

**à 13h30 en extérieur à la Maison Priou (Arbus)**

(en cas de mauvais temps, possibilité d'abri dans l'ancienne bergerie).

### Ordre du jour :

- 1 Rapport d'activités (vote)
- 2 Rapport financier (vote)
- 3 Approbation du capital social (vote)
- 4 Le point sur les trois fermes
- 5 Renouvellement du tiers sortant au Comité de Gérance et nouvelles candidatures (vote)
- 6 Questions diverses : elles seront listées en début d'AG.

Lien géographique pour trouver Priou :

<https://www.openstreetmap.org/way/218323380>

*Renseignements – hébergement* : tél. Mireille : 06.34.37.38.24 ; tél. Marion : 06.73.16.28.33 ; tél. Louis : 06.89.77.41.87  
*Après l'AG, Auberge espagnole avec vos victuailles, temps de rencontre sur place et visite des alentours de Priou...*



Mutuellement, le Comité de Gérance du GFAM Béarn

§§§§§§§§

### **1 - RAPPORT D'ACTIVITES depuis le 09 octobre 2021 à septembre 2022 (vote)**

**Le Comité de Gérance** s'est réuni 3 fois : <https://www.gfambearn.fr/intra-gfam/compte-rendus-reunions-cg/>  
C'est une année pas très dynamique en ce qui concerne l'activité du comité de gérance, avec trois réunions (novembre 2021, mars 2022 et septembre 2022)

**Un commodat a été signé** le 1<sup>er</sup> novembre 2021 avec Pauline et Julien pour la parcelle 84 de Priou, pour le pacage de quatre chevaux. Depuis, cette parcelle est restée non pacagée (il n'y avait plus d'eau cet été dans le ruisseau du Sibé qui coule au bord de la parcelle, et faute d'eau, ils n'ont pas pu mettre les chevaux) ; Pauline et Julien comptent donc faire broyer l'herbe non consommée ; à l'avenir pour l'entretien de cette parcelle, ils pensent y faire du foin.

**Un stand a été tenu pour la fête du fromage** à Bedous le 19 novembre, la tenue de ce stand a été compliquée par les exigences du Pass Sanitaire, il y a eu peu d'échanges, malgré du monde sur la foire et une journée sympathique, 10 parts sociales ont été souscrites par un nouveau porteur de parts.

Une demande est venue de la part d'un brasseur de bière d'Estialescq (64) en recherche de terres pour cultiver de l'orge.

Malgré la réalisation de prospectus et l'ajout de nouvelles pages dans le classeur de présentation du GFAM, il était difficile de motiver la prise de parts sociales en l'absence d'un projet porteur et d'un besoin bien défini.

**L'assurance propriétaire des bâtiments de Gey** a été résiliée en janvier pour le GFAM et reprise en direct pour le compte du propriétaire par les fermiers de Gey.

**Une forte condensation a été constatée** sous les tôles bacacier du fenil de la Grange Lahorgue de Gey provoquée par

l'humidité générée par les brebis dans le fumier, malgré un paillage abondant. Cette forte condensation vient se déposer sur les pièces de charpente qui sont en train de noircir, ainsi que sur les balles de foin ce qui est préjudiciable à leur qualité (il a fallu recouvrir le foin d'une bâche à l'intérieur du fenil pour qu'il ne pourrisse pas, ce qui est un comble dans cette partie rénovée !); des frais pour y remédier sont à prévoir pour améliorer la ventilation au faîtage et aux extrémités du fenil avec des ouvertures aux pointes de pignon. Accessoirement la gouttière du versant Sud de la toiture resterait à commander et à poser. De plus, le palan qui a été déposé lors du démontage de l'ancienne toiture devrait être réinstallé pour améliorer la manutention des balles de foin dans le fenil. Donc, différents travaux sont à envisager dont ceux indispensables pour régler le problème de condensation avant l'hiver prochain.

**Marion, en temps que co-fermière de Gey** a déposé une demande de permis de construire en avril 2022 pour le projet de construction d'une fromagerie et d'un saloir, depuis le délai administratif de trois mois, cette demande de permis est considérée comme acceptée.

**Une commission de réflexion sur le devenir du GFAM** avait été lancée depuis la dernière AG, mais ne s'est pas réunie, la question reste en suspens.

## 2 - RAPPORT FINANCIER au 1<sup>er</sup> septembre 2022 (vote)

GFAM BÉARN / COMPTE DE RÉSULTATS 2022				
CHARGES			PRODUITS	
	2022	2021	2022	2021
impôts fonciers Bergès 2020	35	34	fermage Gey 2022	550
impôts fonciers Priou 2020	43	38	Rappel fermage Priou 1990	0
impôts fonciers Gey 2020	71	71	fermage Bergès 2022	550
<i>total des impôts fonciers</i>	<i>149</i>	<i>143</i>		
frais tenue compte.	236	292	<i>produits fermages</i>	<i>1100</i>
affranchissements, photocopies, div	0	795,75		
assurances	170,85	572,48	participation au fonctionnement chèque	220
adresse mail et site	0	64,4	Participation au fonctionnement espèces	2,69
location salle Lees-Athas	100			
conseil juridique, formalité diverse...	2,69	240	<i>participations fonctionnements</i>	<i>222,69</i>
<i>services extras et autres charges : banque</i>	<i>509,54</i>	<i>1964,63</i>		<i>350</i>
<b>total des charges</b>	<b>658,54</b>	<b>2107,63</b>	<b>total des produits</b>	<b>1322,69</b>
Bénéfice de l'exercice	664,15	-1037,63		<b>1070</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1322,69</b>	<b>1070</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1322,69</b>

GFAM BÉARN / BILAN 2022				
ACTIF			PASSIF	
	2022	2021	2022	2021
terres Priou	6450	6450	Terres Priou	6450
terres Bergès	17725	17725	Terres Bergès	17725
terres Gey	23714,97	23714,97	Bergerie Bergès	39081,98
total foncier	47889,97	47889,97	Terres Gey	23714,97
bergerie Bergez	39081,98	39081,98	travaux Gey	28412,84
travaux de l'année Gey gouttière	0	488,15		
cumul travaux antérieurs Gey	28412,84	27924,69	Capital Social utilisé	115384,79
total bâtiments	67494,82	67494,82	Capital Social non utilisé	3015,21
<b>Total Immobilisations</b>	<b>115384,79</b>	<b>115384,79</b>	<b>Capital Social</b>	<b>118400</b>
trésorerie courante	1468,92	804,77	Résultats antérieurs cumulés	804,77
parts Gey non utilisées	3015,21	265,21		
			Résultat de l'exercice	664,15
<i>disponible banque</i>	<i>4484,13</i>	<i>1069,98</i>	<i>résultats cumulés</i>	<i>1468,92</i>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>119868,92</b>	<b>116454,77</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>119868,92</b>

**Le GFAM a retrouvé l'équilibre en frais de fonctionnement**, mais que fait-on de **l'argent des parts sociales**, sachant qu'une partie serait à utiliser très vite pour finaliser les travaux dans la charpente du fenil de la Grange Lahorgue de Gey ?

## 3 – APPROBATION DU CAPITAL SOCIAL (vote)

Le capital social compte **118400 €**, réparti en **2368** parts sociales de 50 €, au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

#### 4- LE POINT SUR LES FERMES a) Bedous, b) Priou, c) Gey (SITUATION, PROJETS, AVENIR, BESOINS...) :

Le Comité de Gérance propose de considérer ce point de l'ordre du jour en gardant présentes à l'esprit les notions "d'Outil de travail complet" et de "Devenir des fermes lors de leur transmission" (retraite, changement de fermier, etc...).

Réflexion à mener concernant le financement des constructions indispensables (fromagerie, saloir...), installations eau et électricité...

#### 5-RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DE GÉRANCE (vote)

Deux membres du comité de gérance ne souhaitent pas poursuivre leur présence au comité, nous faisons appel à de nouvelles candidatures à l'AG. Le tiers sortant est : Gwenn et Dany (qui se représentent).

#### 6- QUESTIONS DIVERSES : Elles devront être listées en début de séance.

Fin de l'AG prévue vers 17h00, et après, Auberge espagnole avec vos victuailles, temps de rencontre sur place et visite des alentours de Priou... Le lendemain, dimanche 16 octobre, celles et ceux qui le souhaitent peuvent se déplacer à Sarrance et à Bedous pour visiter les deux autres fermes du GFAM.

Volet procuration et questions – commentaires à découper ci-dessous et à renvoyer avant l'AG



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MUTUEL du BÉARN PROCURATION

Je, soussigné(e), Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

donne pouvoir pour me représenter et voter en mon nom lors de l'AG ordinaire du 15 octobre 2022 à Priou

Attention, aucune procuration sans nom ne sera valide (pas plus de 4 procurations par porteur présent)

À : Nom (**obligatoire**) \_\_\_\_\_ Prénom (**obligatoire**) \_\_\_\_\_

merci de vérifier si votre mandataire ne détient pas déjà 4 pouvoirs (limite statutaire).

***Je désire être candidat au Comité de Gérance : oui / non***

***Je désire recevoir le compte rendu de l'A.G : oui / non***

Mon nom et prénom, si ce n'est pas déjà fait ou – changement d'adresse E.Mail (SVP, écrire très lisiblement)

**§§§§§§Encore merci d'indiquer votre adresse mail afin de nous économiser des frais de courrier postal§§§§§§**

**Questions – commentaires à poser en questions diverses ou autres :**